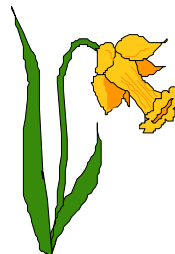


Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
parmentierrosiere@pi.be
Bureau de dépôt : ARLON 1



Belgique - Belgique
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Dans ce numéro :
La marche du maitrank
Le lac de la Gileppe

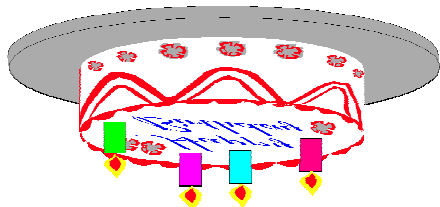


A PI A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°143 - Mai 2004*



<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>	
LABRO Nicole	01	S 01 07h ITZIG	L 5-10-20
MULLER Yvonne	03	S 01 08h BLANKENBERGE B	6-12-21-42
WIOMONT Christiane	04	D 02 07h LEUDELANGE	L 5-10-20
WEYCKER Denise	07	D 02 07h MARTELANGE	B 6-12-20
HILBERT Maria	10	D 02 08h BLANKENBERGE B	6-12-21-42
PUTZ Marie-Laure	12	S 08 07h KONZ	D 10-20
HANIN Louis	13	D 09 07h KONZ	D 10-20
PARMENTIER Pierre	15	D 09 07h CONSDORF	L 5-10-20
LAMBERT Sébastien	15	S 15 06h MASBOURG	B 6-12-25-50-75
FACH Dominique	16	S 15 08h BASCHARAGE	L 6-11-20
HAYON Jean-Paul	16	D 16 07h ARLON	B 5-10-20
MATHOT Sophie	18	D 16 07h BERTRANGE	L 5-12-20
DAMESTOY Cyril	19	J 20 CAR GOE	B 6-12-20-30-42
NITELET Yvon	19	S 22 08h LAMADELAINE	L 5-10-20
THIRY Daniel	24	D 23 07h HABAY NEUVE	B 6-12-20
NOEL Claire	25	D 23 07h SOLEUVRE	L 5-10-20
CLESSE Anne-Marie	25	S 29 11h BEAUFORT	L 6-12
GERARD Gaétan	27	D 30 07h LIMPERTSBERG	L 5-10-20
ROFFE Florence	28	D 30 08h TONY (Amberloup)B	5-10-20
FRETZ Nicolas	29	L 31 07h BEAUFORT	L 6-12-22
GERARD Paul	29	Autres marches dans un rayon de ± 100 km	
LAMBERT Serge	31	S 1 : Reinsfeld 6,30 (D) - Kôllerbach 7 (D) - Hagondange	
Bon anniversaire		D 02 : Amel 7 (B) Reinsfeld 6,3 (D) - Kôllerbach 7 (D) - St.Hubert (F) Valleroy (F)	
		S 08 : Holving (F) - Saulny (F) Lemestroff (F) Dinant (B)	
		D 09 : Holving (F) - Eisenborn 7 (B)	
		M 12 : Siersburg(Gerlfangen) 7 (D)	
		S 15 : Butgenbach 7 (B)	
		J 20 : Messerich (Niederwies) 7 (D)	
		V 21 : Banneux 14 (B)	
		S 22 : Longuich 13 (D) - Reisbach 6 (D) - Dudweiler 6 (D)	
		D 23 : Longuich 7 (D) - Reisbach 6 (D) - Bouzonville (F)	
		M 26 : Scheuern 7 (D)	
		D 30 : Landscheid 7 (D) - Wustweiler 7 (D) - Hunting (F)	
		L 31 : Wellen 6 (D) - Wustweiler 7 (D) - Autrecourt (F)- Montigny les Metz (F) Volkrange (F)	



Pour se rendre à :

ATTENTION : LA MARCHE DE HAMM QUI A LIEU LE JOUR DE L'ASCENSION EST SUPPRIMEE !

ITZIG : Autoroute direction Luxembourg, puis Metz, sortie Luxembourg sud et ensuite vers Hesperange. A droite au feu vers Itzig. (36 km)

LEUDELANGE : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis direction Esch sur Alzette. L'accès à Leudelange se fait par la première sortie

MARTELANGE : N4 vers Bastogne. (18 km)

KONZ : A Grevenmacher, traverser la Moselle puis la suivre jusque Konz (66 km)

CONSDORF : Soit par Mersch, Larochette, Christnach Consdorf, (44 km) soit par Luxembourg, direction Echternach. Environ 25 km après Luxembourg, à gauche vers Consdorf. Le deuxième itinéraire est un peu plus long mais plus rapide. (54 km)

MASBOURG : N4 jusque la Barrière de Champlon, puis direction Nassogne et à gauche dans cette localité vers Masbourg. (78 km)

BASCHARAGE A Athus, suivre la direction Pétange, puis Bascharage. (22 km)

BERTRANGE : A Strassen, à droite vers Bertrange. (24 km)

LAMADELAINE : A Athus, suivre la rue de Rodange et passer la frontière. Prendre à gauche et suivre le fléchage. (+/- 15 km)

HABAY LA NEUVE : Suivre Heinsch, Habay (15 km)

SOLEUVRE : Athus, Pétange vers Esch, sortie Soleuvre (26 km)

BEAUFORT : Suivre Mersch, Larochette, Christnach, Waldbillig, Haller, Beaufort. (45 km)

LIMPERTSBERG : A Luxembourg, vers le Glacis et suivre le fléchage.(30 km)

TONNY : Suivre la N4 jusque la barrière Hinck puis vers Amberloup, Tonny (60 km).

Informations sur les autres marches

Le chiffre derrière le nom indique l'heure de départ. Les kilométrages sont en principe de 5, 10 et 20 pour les marches de matin et de 5 et 10 pour les marches d'après-midi.

Pour la localisation, S = Saarland , RP = Rheinland-Pfalz, F = France (Ardennes, Moselle, Meurthe et Moselle), B = Belgique (province Liège, Namur)

Reinsfeld (S – 107 km) - Kôllerbach (S – 113 km) - Blieskastel (S – 146 km) - Hagondange (F – Moselle – 72 km) Amel (Amblève B – Liège – 99 km) - St.Hubert (F – Moselle – 93 km) - Valleroy (F – Meurthe et Moselle – 69 km) – Dinant (B – Na – 106 km) - Saulny (F – Moselle – 94 km) - Lemestroff près de Oudrenne (F – Moselle – 65 km) Elsenborn 7 (B – Liège – 115 km) - Siersburg(Gerlfangen) (S – 93 km) - Messerich (Niederwies) (RP – 70 km) - Banneux (B – Liège – 79 km) - Longuich 13 (RP – 84 km) - Reisbach (S – 108 km) - Bouzonville (F – Moselle – 94 km) - Scheuern (S – 134 km) - Landscheid (RP – 103 km) - Wustweiler (S – 130 km) - Hunting (F – Moselle – 73 km) – Wellen Nittel (RP – 60 km) - Autrecourt (F – Ardennes – 64 km) - Montigny les Metz (F – Moselle – 90 km) - Volkrange Thionville (F – Moselle – 60 km)

Informations sur les marches du mois

Endroit	club organisateur	Ils sont venus chez nous		Nous sommes allés chez eux	
		en 02	en 03	en 02	en 03
ITZIG	Footing Club Itzig	8	10	60	63
LEUDELANGE	Treppelfrenn Leideleng	14	4	60	49
MARTELANGE	Marcheurs de la Haute Sure	6	16	40	80
CONSDORF	The World Runners Consdorf	21	8	48	43
MASBOURG	Marcheurs de la Masblette	8	16	20	14
BASCHARAGE	Amicale des marcheurs Bascharage	22	34	66	57
LAMADELAINE	Tetelbiert Treppeler Lamadelaine	12	19	80	183
HABAY	Les Bourlingueurs du Sud Habay	5	42	0	128
SOLEUVRE	Starfighter Footing Team Belvaux	34	28	28	41
BEAUFORT	Wanderfrenn Befort	1	1	38	80
LIMPERTSBERG	Les Rapides du Limpertsberg	4	7	15	0
HOUMONT	Marcheurs de l'Ourthe et du Laval	0	0	10	8
		135	185	465	746

L'inconnue du mois

Notre inconnue aime la marche mais elle aime aussi son lit le matin, ce qui fait le désespoir de son époux qui arrive cependant à l'entraîner assez souvent.

Est-ce pour se venger qu'elle l'a envoyé à la réunion du club avec 24 heures d'avance ? Nous n'avons pas la réponse mais si vous la reconnaissez, payez lui un verre de bon vin rouge.

L'inconnu du mois dernier était *René DAHM*

PROLOGUE

Le prologue de la marche du maitrank aura lieu le mercredi 12 mai à 19.00 hrs. Rassemblement à la Cova

Car à Goe

Le jeudi 20 mai, jour de l'Ascension

Goe se trouve à quelques kilomètres de Verviers, au pied du barrage de la Gileppe où la marche vous conduira. Le départ se fait à 07.00 heures au Carrefour (Ex GB). En cas de retard, GSM du président : 0497/05.85.09 Le retour est prévu vers 15 heures. Les inscriptions se font chez Maryse au 063/21.88.99 après 19.00 heures.

Nouvelles du club

Naissance

Michèle et Roland DETAILLE sont les heureux grands-parents d'une petite Lisa. Nos meilleurs vœux de bonheur aux familles.

Remerciements

Daniel ROUSSEL et sa famille remercient tous les membres qui ont partagé leur peine lors du décès de Mme Myriam ROUSSEL

Voyages

Nos membres voyagent, parfois fort loin et nous envoient un petit bonjour. Les cartes sont à envoyer au président avec la mention "Arel's club".

De Collioure (Pyrénées occidentales – France)

Pas moyen de se tromper

Nous suivons le troupeau

X X

Etat du club

A ce jour, notre club compte 232 membres inscrits ou réinscrits dont 169 ont été vus au moins une fois sur les circuits.

Vous marchez

Durant le mois de mars, nous avons participé aux marches suivantes : Beaumont (7) Izel (36 + 39) Philippeville (7) Brouch (26) Illange (2) Châtillon (29) Winenne (43) Bure (3) Hody (3) Mertert (8) Trier Ehrang (1) Koenigsmacher (7) Eupen (1) Evrehailles (3) Jalhay (1) Saarburg (1) Turpange (74) Redange (57) Linger (76) et Rancenne (1) soit un total de 425 participations. L'an dernier, pour la même période, nous étions 610.

Merci de me le communiquer les marches auxquelles vous avez participé. .

Merci à tous ceux qui m'ont communiqué le nombre de membres inscrits par mail ou autre moyen.

Inscriptions aux marches

Lorsque vous prenez votre inscription lors d'une marche, au Grand-Duché, en France ou en Allemagne, on vous demande à quel club vous appartenez. Vous répondez "Arlon" et vous êtes automatiquement inscrit pour notre club.

En Belgique, comme toujours, la situation est un peu plus compliquée. Parfois, lors de l'inscription, on vous demande votre club et vous êtes inscrits pour Arlon mais dans certains cas, on ne vous demande rien. Il FAUT alors remplir le talon détachable de votre carte de participation en y inscrivant "ARLON – LUX 012" et REMETTRE cette carte au contrôle club. Ce contrôle club se trouve soit dans la salle, soit sur le parcours. Si vous ne faites pas ces petites formalités, vous êtes repris dans les indépendants et votre inscription n'est pas reprise pour notre club. Je sais que cette façon de procéder n'est pas la plus courante et je demande à tous de faire attention. Lors des deux dernières marches où il fallait remplir le talon (Izel et Assenois), il y a eu chaque fois plus de membres dans la salle que de membres inscrits. Cela signifie que plusieurs membres n'ont pas remis ce talon.

Je profite de l'occasion pour rappeler qu'il existe des étiquettes autocollantes qui vous permettent de remplir votre carte très facilement. Vous pouvez m'en commander au prix de 1€ les 80.

Réunion club du 25/04/04

PRESENTS :

AUBRY J, BASTIN A-M, BRENY H. DE GRAEVE A, COLAS D, DAENEN L, DEBOUGNOUX V, DETAILLE R, DUBUS F, EPPE M, FELLER M, FLOCK J, FOURNY M, FRETZ N, FROGNET M-CI, GARLEMANT H, GISCHER N, HAUBRUGE M, HOTTON V, LABRO N, LAMBERT A-M, LAMBERT S, LASSENCE D, LASSENCE F, LASSENCE J, LECOMTE T, LEROY R, LICK H, LICK R, MEYER H, NANNAN M, NERENHAUSEN M-J, NITELET Y, PAQUAY L, PARMENTIER A., PARMENTIER P, PASCAL M, PIRET M-Th, ROSIERE G, SAMAIN S, SCHOLTES M, THEISMANN A, WIOMONT R

EXCUSES : KRIER J, DECHAMBRE J, STIERNON Ch,

Elaboration des circuits : PARMENTIER A.

Fléchage et défléchage circuits : PARMENTIER A., FOURNY M., DAENEN L., COLAS D.

Fléchage et défléchage ville : MARS F. , FOURNY M

Surveillance des circuits: RAPAILLE J.

Responsables du ravitaillement contrôles: FRETZ N.

Contrôle 5 km : COLAS D. NITELET Y.

Contrôle 10 km : THEISMANN A. SERMENT Cl.

Contrôle 20 km : FELLER M. WIOMONT R.

Achat marchandises : ROSIERE G.

Confection soupe : le samedi 17 mai, à 9.00 hrs, chez Ginette : PIRET M.Th., NERENHAUSEN M-J., WIOMONT R., LABRO N.

Vente de la soupe : MUSCHANG A.

Pâtisserie : BODART A., LASSENCE J., CLESSE A-M. Les personnes qui veulent offrir des tartes ou de la pâtisserie sont priées de prendre contact avec Annie au (063/217395).

Achat des petits pains : ROSIERE G

Préparation des petits pains : PAQUAY L., AUBRY J., ROSIERE G.

Salle : en roulement avec le bar : REMY A, DE GRAEVE A, PASCAL M, COULON M-R, EPPE M, BRENY H,

Stand Maitrank : FELLER R. DAHM R.

Confection thé : FELLER M.

Garniture des tables : BRENY H.

Grill : PARMENTIER Pa, LAMBERT Sébastien.

Comptoir : GERARD M. DETAILLE R. LICK H

Préparation assiettes froides : SCHOLTES M. AUBRY J. MULLER Y. ROSIERE G. LAMBERT A-M FROGNET M-CI.

Tombola : lot à apporter à EPPE M., (063/22.16.18); vente en salle : BASTIN A-M LECOMTE T. LAGRANGE R.

Départs : MUSCHANG J., BOUILLON G. et KRIER J.

Autorisations Ville d'Arlon, Eaux et Forêts, Ponts et Chaussées, Patente : KRIER J.

Parking : DAMIEN R. LAMBERT S. STIERNON Ch.

Accueil et imprévu : PARMENTIER Adelin, FLOCK José, PAQUAY Louis

Achat de dernière minute : DAENEN L.

Tarifs et documents divers : PARMENTIER Adelin

Vaisselle : S'il y a des volontaires, chacun ne reste à la vaisselle qu'une heure ce qui est vite passé. LAMBERT A-M FROGNET M-CI.

Nettoyage salle : et volontaires. Tous ceux qui ont un poste dans la salle sont priés de ranger pour faciliter le travail des nettoyeurs. HAUBRUGE M; NITELET Y DUBUS FL et volontaires

Caisse centrale : MEYER H, NANNAN M et LAMBERT Al. (à partir de 10.30 hrs.)

Caisses - préparation : EPPE M.

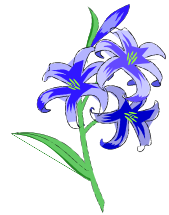
Caisses : ramassage en fin de journée : EPPE M. et MEYER H.

Matériel vendredi 14 à 17.00 hrs : GARLEMANT H, FOURNY M DETAILLE R, volontaires

Tentes des contrôles : montage dimanche matin vers 07.00 hrs par les gens des contrôles.

Dimanche 16 mai : Rendez-vous à la salle pour 06.30 hrs pour tous, sauf les volontaires vaisselle (vers 07.30 hrs) et nettoyage salle (vers 15.00 hrs).

Les titulaires d'un contrôle sont priés de venir à l'ISMA la veille pour l'installation du matériel et le repérage de l'endroit du contrôle.



Il est rappelé que tous ceux qui occupent un poste ont droit aux avantages du club, même si ce poste paraît peu important, soit une collation et deux boissons courantes. Les carnets IVV et FFMBP peuvent être pointés avec 20 km et sont à remettre au président avant 17.00 hrs.

Il est demandé à ceux qui travaillent de prendre une carte de départ.

Tous les membres qui s'inscrivent sont priés d'inscrire leur nom (avec les accompagnants non membres éventuels) sur le carnet qui se trouvera à la table des départs. Merci à tous.

Marche du mois

La marche de ce mois est à KONZ le samedi 8 et le dimanche 9 mai. Pour les volontaires, rassemblement à 07.00 heures à la place des Chasseurs Ardennais pour remplir les voitures.

Vient de paraître

L'onde-âme Editions de la Joyeuserie – mars 2004

Couvertue de J-Cl. SEERVAIS et préface de J-L DEBAN

Parmi les milliers d'ondes qui nous bombardent journallement, l'auteur va tenter de donner une réponse aux trois questions : Qui suis-je ? Ou suis-je ? Où Vais-je ?.

La vie est énergie, vibrations, elle est multidimensionnelle. L'auteur va nous emmener dans un champs vibratoire, dans une multitude d'ondes dans lesquelles nous évoluons. Il va porter un regard sur les croyances orientales pour ensuite développer son approche de la création par la définition de "L'ONDE-ÂME". Elle est le principe spirituel même de la vie, l'initial par lequel tout a été déclenché au point de vue vital, le final dépendant de l'instinct bestial, le final définissant et déterminant l'avenir dans l'autre vie. Il va ici exposer une réflexion, une idée originale qui prise pour base, pour repère, constitue une étape dans sa vie de chercheur.

Dans la même ligne de conduite, il osera même apporter des éclaircissements sur les phénomènes paranormaux tels que esprits frappeurs, revenants, rêves prémonitoires, etc.. pour enfin terminer par un chapitre fantasmagorique.

Du même auteur et du même éditeur

Canari édité en décembre 2001.

Recueil de poèmes traitant de différents sujets mais principalement de romantisme. De quoi rêver quelque peu sur cette chère planète.

On peut se procurer ces livres au prix de 6 € par volume chez l'auteur STIERNON Charles (tél 063/45.56.01 ou 0494/82.92.65)



Le barrage de la Gileppe

Historique

L'établissement d'un barrage sur la Gileppe fut demandé par les lainiers Verviétois vers 1857, afin de disposer de la quarantaine de milliers de litres de m3 d'eau pure nécessaires tous les jours à l'industrie textile de l'époque. Les industriels ne voulaient surtout plus être

La muraille

L'ingénieur Bidaut fut chargé des études préparatoires et aussi d'en conduire la réalisation. Le site précis du futur barrage fut choisi en fonction de la perméabilité des roches et conditionné par l'orientation presque

sous la coupe des Eupenois, dont les usines utilisaient également l'eau de la Vesdre, mais en première main. Ils souhaitaient, en outre, que chaque entreprise de la place disposât d'une eau vierge et d'égale pureté.

verticale de leurs bancs. Le barrage lui-même, du type poids, fut construit en moellons bruts de grès, noyés dans un mortier de chaux. Décrivant un arc de cercle de 500m de rayon, il avait une longueur de 235m au faite, 82m

au fond et 47m de hauteur totale; son épaisseur était de 66m à la base et de 15m en crête : l'ensemble représentait 260 000 m³ de maçonnerie. Les travaux, exécutés pour le compte de l'Etat, s'étagèrent de février 1867 jusqu'en fin novembre 1875 et furent menés par les Entrepreneurs Braive et Caillet de Verviers. Fait piquant à remarquer : ce premier barrage fut DEJA surhaussé en cours de construction ! En effet, le premier mur prévu, d'une élévation de 37m, permettait une capacité de 6 millions de m³; on y ajouta 11m de hauteur et la capacité fut portée, de ce fait, à 12 millions de m³. La rupture de pente de la paroi aval et sa corniche de pierres de taille étaient les témoins du changement d'optique.

Le barrage fut mis sous eau en mai 1875 et inauguré le 28 juillet 1878 en présence du roi Léopold II. Notons encore que, par arrêté royal, la Ville de Verviers assurait l'équipement des prises d'eau et prélevait celle-ci dans toute la mesure de ses besoins.

Les travaux qui seraient entamés à la Gileppe comprendraient, par conséquent, l'édification d'un aqueduc qui desservirait les usagers.

Les tours de prises d'eau

Le lac -- réservoir de la Gileppe, destiné à fournir de l'eau à usage domestique et industriel, présente après modernisation une toute nouvelle structure : les deux tours de béton qui émergent du lac même.

Leur but est de pallier l'inconvénient grave que présentaient les anciennes prises d'eau installées fort près du fond et qui, de ce fait, ne prélevaient pas nécessairement l'eau de la meilleure qualité. L'on sait, en effet, que dans un réservoir important, l'eau subit constamment des modifications avec le temps; son degré d'acidité et sa composition chimique varient, et s'y ajoutent des bouleversements dans la stratification des couches d'eau. En réalité, il faudrait pouvoir à tout moment capter l'eau là où sa qualité est la meilleure, et c'est précisément ce que réalisent ces tours.

Formées d'un fût cylindrique, elles développent 75m de hauteur pour un diamètre de 8,90m. Le béton particulier dont elles sont construites est épais de 1,20m à la base et de 0,80m au sommet; il représente 4800m³, contenant 390 tonnes d'acier. Quatre pertuis y sont aménagés et répartis sur la hauteur, permettant un prélèvement sélectif de l'eau : une analyse continue de la qualité de celle-ci, réalisée à partir des tours également, définit le niveau de captage.

Chaque tour est au surplus reliée à la berge par une passerelle de 92m de longueur, répartie en deux travées de 46m; elle est formée de caissons pentagonaux de 2,38m de haut, en béton contraint par des câbles d'acier. Cette passerelle surplombe de 6m l'eau du lac.

L'eau est recueillie, au départ des tours, par des tuyaux d'acier qui l'amènent à l'aqueduc de 9km, pour être ensuite distribuée.

Dans les années 60 et suivantes, la vétusté de l'ouvrage commença à se marquer davantage. De plus, l'accroissement des besoins industriels et aussi la crainte des sécheresses vinrent ajouter le poids de leurs arguments en faveur d'une modernisation et d'un surhaussement de la vieille digue. La décision fut prise; la formule adoptée tenait compte des risques de guerre sur un ouvrage semblable et aussi de la possibilité d'un tremblement de terre dans la région ainsi que des facteurs d'économie de réalisation. Le mur existant, préalablement exhaussé par une digue en béton de 20m d'élévation, serait inclus dans un vaste enrochement méthodiquement tassé : celui-ci formerait une masse de 1,2 millions de m³ de matériaux gréseux prélevés dans la carrière toute proche de la Borchenne.

Les parements consisteraient en gros moellons de grès posés à la main et calés pour former un perré.

La réalisation de cet ouvrage titanesque portait de cette manière la contenance du Lac de la Gileppe à 26 millions 430 000 m³, dont 24 millions de m³ de capacité utilisable.



Le déversoir

Le nouveau barrage est pourvu d'un déversoir unique; on l'a voulu massif pour l'harmoniser avec l'ensemble, mais surtout pour éviter toute submersion de l'ouvrage.

Deux pertuis, larges de 8m, livrent passage au surplus d'eau. Chacun d'eux est obturé selon les besoins par une vanne-wagon en acier, pesant 25 tonnes et suspendue au double point-cadre; elle est commandée électriquement.

L'eau est reçue dans un bassin d'amortissement construit sous la chaussée, puis elle débouche à l'arrière du barrage au

Les vidanges

Deux canalisations de vidange utilisent les anciennes galeries construites à cet effet : elles se développent sur 380m en rive droite et 520m en rive gauche. On y a posé des tuyaux d'acier, dont le diamètre varie de 1,80 à 2,20m, et qui peuvent évacuer

La centrale hydro-électrique

Les deux colonnes en acier de 900m de diamètre qui alimentent l'aqueduc voient passer, en moyenne, 76 300m³ d'eau tous les jours, sous une hauteur de chute de 42,90m. Cette force considérable est utilisée pour entraîner deux turbines de 430ch qui meuvent chacune un alternateur triphasé d'une

Le Lion

Le lion qui veille sur la muraille, le regard fixé vers l'est, est l'œuvre de Félix Antoine Bouré. Il en avait taillé les éléments dans un grès tendre de la vallée de la Sûre (Grand-Duché). Le lion comporte 183 blocs, pesant jusqu'à 7 tonnes pièce; il développe 13,50 m de hauteur, 16 m de longueur et 5 m d'épaisseur, ce qui représente 130 tonnes de pierres. Durant l'été 1970, ce lion fut précautionneusement démonté par sciage des joints, puis réédifié au faite du nouveau barrage : l'entreprise avait demandé 40 jours de travail ...

pied d'un mur de béton de 22m d'élévation et s'engage dans un canal de fuite qui peut évacuer 185m³ par seconde. L'eau parvient alors dans un bassin d'amortissement d'une capacité de 18 000m³ : 4 mètres d'épaisseur d'eau amortissent la force vive que créent les 60m de dénivellation. Au-delà de ce bassin, un chenal de béton de 1224m de longueur a été subsitué au cours naturel de la Gileppe. Ce canal est profond de 2m, large de 6m au fond et de 11m en haut, et peut débiter un maximum de 100m³ par seconde. Il amènent les eaux de la Vesdre à Béthane.

89m³/seconde. Il faut donc plus de 4 jours pour vider le lac, mais 37 heures suffisent pour éliminer 10 millions de m³, équivalant à 40% de la réserve; leur évacuation fait baisser de 10m le niveau de l'eau du lac.

puissance maximum de 320kW sous une tension de 6 000V; la production annuelle de ces groupes se chiffre à 3,3 millions de kWh. Cette énergie est utilisée pour les besoins mêmes du barrage et de ses installations annexes; le surplus est vendu au réseau de distribution.



Pour tous les membres

Merci de me faire connaître les marches auxquelles vous avez participé depuis le 1^{er} janvier. Vous pouvez au choix utiliser le tableau ci-après ou les noter sur papier libre. Ce papier peut être envoyé ou remis à un membre du comité ou au président. Vous pouvez profiter de la marche du maitrank. Vous pouvez aussi me le faxer ou utiliser internet. N'oubliez pas de noter vos passagers. Les marches non-reprises sont à ajouter avec la date Merci à tous.

Ce document ne concerne pas ceux qui communiquent régulièrement leurs marches.

Nom du rédacteur :

	Passager	Passager		Passager	Passager
LEUDELANGE			TURPANGE		
GASPERICH			LAMADELAINE		
AUBANGE			HABAY		
CATTENOM			LIMPERTSBERG		
HAMOIS			KIRN SULBACH		
CONTZ/BAINS			BAALON		
GARNICH			BETTENDORF		
LINTGEN			HESPERANGE		
MARENNE			LINGER		
TETANGE			HOMPRES		
DUDELANGE			STEINFORT		
TALANGE			LAMORTEAU		
MASBOURG			RENDEUX		
PERLE			WASSERBILLIG		
HAMIPRE			GOUVY		
MONDORF			BAALON		
MONDELANGE			EISCHEN		
IZEL (Samedi)			BETTENDORF		
IZEL (Dimanche)			LONGVILLY		
MERTERT			SENNINGEN		
CHATILLON			FLOING		
MOULINS ST HUB.			LONGVILLY		
BROUCH			LAROCLETTE		

La nuit

Survenant parmi les draps épars

La mère des clartés muettes
 S'empare de reflets blafards
 Et s'ébat sous la couette
 Le passage de l'onde
 Par une grande largesse
 Protège l'ombre vagabonde
 Dans la moiteur qui paresse
 Dans les châles de laine
 Elle écoute en silence
 Retenant son haleine
 Elle attend la sentence
 Ton ombre si obscurcie
 Cache d'ignoble vautours
 Qui tuent, volent, occient
 Jusqu'à l'orée du jour
 Les vampires de la nuit
 Par des vols brusques et saccadés
 Chassent la proie dans la lueur qui fuit
 Et retournent vers le mur évidé
 Un soupir d'épuisement
 Des corps haletants d'apaisement
 Y a-t-il encore un temps
 De s'aimer si tendrement

Un voile de brume s'est levé
 Une clarté, une lueur paraît
 La semence vitale a germé
 Le fruit se mûri, il naît
 Dans les soupirs amoureux
 L'espèce se perpétue
 Sous des chants vaporeux
 Elle grandit, elle se mue
 Oh nuit de l'amour
 Nuit où la peur attend le jour
 Où la bête détruit et viole
 Pendant que d'autres somnolent
 Nuit longue qui grelotte
 Brève nuit qui dorlote
 Nuit longue de souffrances
 Brève nuits n'abondance
 Peu à peu la lumière paraît
 Peu à peu l'espèce apparaît
 La vie virevolte
 Sous une tension de cent mille volts.
 © STIERNON Charles – décembre 2003

MAI 2004

	<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
S 1	<i>Nicole LABRO</i> (Epe <i>Adrien THEISMANN</i>)	BLANKENBERGE ITZIG Reinsfeld - Köllerbach Blieskastel - Hagondange	
D 2		LEUDELANGE Reinsfeld MARTELANGE Amel - Köllerbach - St.Hubert - Valleroy	
L 3	<i>Yvonne MULLER</i> (Epe <i>Roger FELLER</i>)		
M 4	<i>Christiane WIOMONT</i> (Epe <i>Freddy FELLER</i>)		
M 5			
J 6			
V 7	<i>Denise WEYCKER</i>		
S 8		KONZ Dinant Holving - Saulny - Lemestroff	MARCHE DU MOIS
D 9		CONSDORF KONZ Elsenborn Holving	MARCHE DU MOIS
L 10	<i>Maria HILBERT</i>		
M 11			
M 12	<i>Marie-Laure PUTZ</i>	Siersburg(Gerlfangen)	
J 13	<i>Louis HANIN</i>		
V 14			
S 15	<i>Pierre PARMENTIER</i> <i>Sébastien LAMBERT</i>	BASCHARAGE MASBOURG Butgenbach	
D 16	<i>Dominique FACH</i> <i>Jean-Paul HAYON</i>	ARLON BERTRANGE Butgenbach - Ennery - Pure	MARCHE DU CLUB
L 17			
M 18	<i>Sophie MATHOT</i>		
M 19	<i>Cyril DAMESTOY</i> <i>Yvon NITELET</i>		
J 20		GOE Messerich (Niederwies)	CAR DU CLUB
V 21		Banneux	
S 22		LAMADELAINE Longuich - Reisbach - Dudweiler	
D 23		HABAY - SOLEUVRE Longuich - Reisbach - Dudweiler -	
L 24	<i>Daniel THIRY</i>		
M 25	<i>Claire NOEL</i> <i>Anne-Marie CLESSE</i> (Epe <i>Daniel THIRY</i>)		
M 26		Scheuern	
J 27	<i>Gaétan GERARD</i>		
V 28	<i>Florence ROFFE</i>		
S 29	<i>Nicolas FRETZ</i> <i>Paul GERARD</i>	BEAUFORT	
D 30		TONNY LIMPERTSBERG Landscheid Wustweiler Hunting	
L 31	<i>Serge LAMBERT</i>	BEAUFORT Wellen - Wustweiler - Autrecourt -Montigny les Metz Volkrange	

